

LEONARDO DA VINCI

La formation en Europe
c'est PRO !

31 pays pour innover ensemble
24 langues

Ingénierie
Partenariats
Stages

Agence EUROPE
ÉDUCATION
FORMATION
France

www.2e2f.fr



Cédric Pizarro - photograph.com / Anonyme & Co.com

L'EUROPE DE L'INNOVATION DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

RECUEIL DES PROJETS TRANSFERT D'INNOVATION LEONARDO DA VINCI 2008

Ce recueil présente les 22 projets Leonardo da Vinci de Transfert de l'Innovation sélectionnés en France dans le cadre de l'appel à propositions 2008. Il vous permet donc d'avoir une vision panoramique de tous les projets innovants qui vont être coordonnés par des structures françaises entre 2008 et 2010.

Ces fiches ont été rédigées par les porteurs de projets ; leur contenu n'engage que leurs auteurs



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Former à l'agriculture biologique, à des pratiques agronomiques et mécaniques économes, à des modes de commercialisation performants en circuits courts. »

Thématique(s) : Développement de contenus ou concepts de formation communs ; Qualification des enseignants et formateurs EFP ; Renforcer les liens entre l'enseignement et la vie active

Secteur(s) d'activité : Agriculture, bois et forêt, secteur de l'eau

Domaine(s) d'apprentissage : Tous / autres domaines d'apprentissage

PROJET BIOTACC

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117001

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : CFP
Midi-Pyrénées

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
379 922 €

**Subvention maxi
accordée :**
279 941 €

Nombre de partenaires : 6
Partenaires : PROMMATA (FR); CENTRO DE CAPACITACIO AGRARIA DE MANRESA (ES); MEZÖGAZDASAG-ES KÖRNYEZETTUDOMANYI KAR (HU); CFPPA LA CAZOTTE (FR); e-ISOTIS (GR)

CONTACT :

Monsieur Michel MANADE
directeur adjoint

CFP Midi-Pyrénées
823 Avenue de la Fédarié
81600 BRENS

Tél. : 05 63 57 05 15
Fax : 05 63 57 03 66

Courriel :
gilles.parcoret@mfr.asso.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

Longtemps réservée à quelques pionniers, l'agriculture biologique est devenue une tendance qui tend à se renforcer en Europe et dont on connaît mieux les clés du succès : essor de l'éco sensibilité des citoyens, politique écologique des Etats, de l'Europe et des régions, expansion du marché. Naturellement, chaque pays se situe à des stades différents (émergent pour l'Espagne et la Grèce, en croissance pour la France). L'importance donnée à chacune des clés détermine la position des pays au regard du mouvement de l'agriculture biologique. Facteur agissant sur le long terme, la formation des ressources humaines a longtemps été négligée dans les priorités, seuls quelques centres en Europe (tel le CFP depuis 1985) peuvent se prévaloir d'une vraie expérience dans ce domaine. Rappelons que la France a longtemps figuré dans le peloton de tête du mouvement bio, ceci ayant permis l'éclosion de quelques expériences solides dans le secteur de la formation. Il paraît nécessaire de transférer aujourd'hui les solutions intéressantes dans les systèmes de formation professionnelle ; les conditions actuelles et futures d'acceptation d'une bio rationnelle permettent désormais d'aborder l'apprentissage de l'agriculture biologique avec sérénité.

► LES OBJECTIFS

Au plan pédagogique, les objectifs visés par le projet consistent à transférer vers les partenaires des matériaux ayant fait leur preuve dans le domaine des techniques de la bio (référentiels, modules, enseignements pratiques, systèmes d'évaluation ...) tout particulièrement dans le maraîchage et dans le domaine de la commercialisation en circuits courts par la formation à distance. Un troisième aspect du projet porte sur la pratique rénovée de la traction animale dans le souci de concevoir des systèmes d'exploitation plus économes.

Les modalités de formation seront aussi au cœur du transfert avec une priorité donnée à l'alternance, la formation à distance et la mise en place de travaux pratiques en traction animale. L'agriculture biologique intégrant une dimension relationnelle forte, des événements seront donc organisés dans chaque pays par des partenaires permettant de consolider les dimensions professionnelles et pédagogiques.

L'impact global porte sur plusieurs cibles professionnelles : secteur de la formation agricole, de l'agriculture biologique, de l'insertion de population fragile et secteurs des organismes décideurs de la formation professionnelle.

► RESULTATS et IMPACT

Le projet doit aboutir à plusieurs types de résultats :

1 – des contenus de formation : référentiels, modules, situations d'évaluation concernant les 3 thématiques (maraîchage bio, circuits courts, traction animale) ; ces résultats seront disponibles dans les 4 langues du partenariat et également en anglais.

2 – Des modalités de formation adaptées au e-learning ainsi qu'un manuel de travaux pratiques concernant la traction animale.

3 – Des outils pour l'alternance proposant des modèles de séquences pédagogiques à l'attention des formateurs, un registre transnational d'entreprises de stage et un livret de compétences utilisable par les stagiaires de la formation.

4 – Des ressources à caractère professionnel concernant les 3 thématiques, alimentées par les rencontres transnationales et les événements organisés au cours du projet.

5 – Des documents de synthèse sur les tests de formation et sur la mise en exploitation des résultats du projet.



« SENSibilisation des Apprentis à l'eSprit d'entreprendre »

Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

Thématique(s) : Méthodes visant à améliorer la motivation des élèves ; Renforcer les liens entre l'enseignement et la vie active ; Produire des outils pédagogiques

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises

Domaine(s) d'apprentissage : Apprentissage, Enseignement initial professionnel

PROJET SENSAS

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117002

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
364 293 €

Subvention maxi accordée :
269 576 €

Nombre de partenaires : 7
Partenaires : IFAPME (BE); IAE - Université Paul Cézanne Aix-Marseille III (FR); BE SOFT (FR); Dublin Institute of Technology (IR); Global Human Development - GHD (PT); Länsstyrelsen I Västernorrlands län (SE);

CONTACT :

Madame Christine BOSSENMEYER-PHAM
Responsable Cellule Europe

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse
35 rue Joseph Vernet
BP 40208
84009 Avignon cedex 1

Tél. : 04 90 80 65 65
Fax : 04 90 80 65 90
Courriel : formation@cm-avignon.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► **LE CONTEXTE**

L'idée du projet SENSAS est basée sur le constat suivant : depuis la déclaration de Lisbonne sur la compétitivité de l'Union européenne et la publication du Livre vert « L'esprit d'entreprise en Europe » publié en 2003, de nombreuses actions ont été menées par les instances européennes et nationales pour stimuler la création d'activités et l'esprit d'entreprise à différents niveaux.

Le « Plan d'action : agenda européen de la politique de l'esprit d'entreprise » de 2004 rappelle que l'UE n'exploite pas pleinement son potentiel entrepreneurial. « Bien que 47% des Européens marquent une préférence pour le travail indépendant, seuls 17% concrétisent effectivement leurs ambitions ». Ce Plan d'action propose 5 domaines stratégiques pour agir en la matière. L'une des actions clé proposée est la promotion de l'esprit d'entreprise parmi les jeunes. Si l'on s'intéresse aux actions menées dans ce cadre, force est de constater que dans tous les pays européens, ces actions concernent principalement les étudiants (encouragées par la Commission européenne) et parfois les élèves de secondaire. Les apprentis, avec leur statut particulier de jeunes en contrat de travail et en formation professionnelle par alternance, sont les constants oubliés de ce type d'opération. C'est pourquoi il apparaît essentiel au partenariat de pallier à ce manque. Quelles que soient les compétences techniques requises pour créer ou reprendre une entreprise, elles ne suffisent pas. Entreprendre est avant tout une affaire de comportement, d'état d'esprit.

► **LES OBJECTIFS**

L'objectif principal du projet SENSAS est de favoriser l'esprit d'entreprendre chez les jeunes et notamment chez les apprentis. Les Objectifs spécifiques sont :

1. Développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes, et notamment les apprentis en formation.
2. Sensibiliser les enseignants à l'esprit d'entreprendre
3. Transférer les outils pédagogiques existants, repérés par le partenariat, à de nouveaux publics
4. Favoriser la création et la reprise d'entreprise.

Le but est bien de sensibiliser les apprentis à l'esprit d'entreprendre et de susciter des vocations en terme de reprise ou création d'entreprise. Pour ce faire, il apparaît primordial de travailler à deux niveaux : tout d'abord avec les formateurs et enseignants, et également avec les apprentis, les premiers étant le vecteur de communication et de formation des seconds.

Du fruit de ce travail, nous espérons :

- Permettre aux publics cibles de s'ouvrir à l'esprit d'entreprendre et ainsi de favoriser à long terme la création et la reprise d'entreprise ;
- Promouvoir la notion d'esprit d'entreprendre dans les systèmes d'enseignement traditionnels et faire en sorte que cette notion, une fois appropriée, devienne un réflexe.

► **RESULTATS et IMPACT**

Résultats prévus :

- * Deux formations de formateurs
 - La formation N°1 vise les enseignants/formateurs en matière générale (math, langue maternelle, etc.) qui enseignent à des apprentis de niveau V (16/18 ans)
 - La formation N°2 vise les enseignants/formateurs en gestion qui enseignent à des apprentis de niveau IV ou III (18 ans et plus).
- * Trois outils de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre adaptés au public d'apprentis
- * Une valise pédagogique avec les outils pédagogiques et le déroulé des formations.



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Transfert Européen des Apprentissages et Méthodologies en Ecoconstruction »

Thématique(s) : Développement de sessions de formation ;
Développement de contenus ou concepts de formation communs ;
Produire des outils pédagogiques

Secteur(s) d'activité : BTP, architecture, génie civil

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET TEAM ECOCONSTRUCTION

Contrat n° LLP-LdV-TOI-
2008-FR-117003

Année de sélection : 2008

Porteur du projet :
NEOPOLIS/CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE LA DROME

Durée :

24 mois

Début du projet :

01/10/2008

Fin du projet :

30/09/2010

Budget total du projet :

382 254 €

Subvention maxi

accordée :

285 085 €

Nombre de partenaires : 6

Partenaires :

ENERGIEINSTITUT
VORARLBERG (AT); CLUSTER
ECO CONSTRUCTION ASBL
(BE); PATRONATO DE
FORMACION Y EMPLEO (ES);
CNCP – Ministère chargé de la
formation professionnelle
(FR); EAV - ERGLI
VOCATIONAL SECONDARY
SCHOOL (LV);

DESCRIPTION DU PROJET

► **LE CONTEXTE**

Le projet TEAM Eco construction répond aux besoins de formation des professionnels du bâtiment dans le secteur de l'éco-construction en pleine mutation de compétences devant les enjeux énergétiques actuels. Quatre directives européennes sur les produits de construction, la performance énergétique des constructions, l'éco-conception et les services énergétiques impliquent une réelle évolution et harmonisation européenne des connaissances et compétences des acteurs de la construction. Le bâtiment représente une part importante de l'emploi en Europe : 7%, soit 26 millions de travailleurs.

Etat de l'art de la formation dans ce secteur :

- la formation professionnelle en écoconstruction s'est mise en place de manière isolée en répondant à une demande ponctuelle

- les outils de formation existants sont le plus souvent orientés vers la conception des bâtiments destinés aux architectes, ingénieurs et décideurs

- un décalage entre catégories socio-professionnelles : (personnel de chantier, à savoir chefs d'entreprise du bâtiment, conducteurs de travaux, opérateurs et ouvriers spécialisés)

- un manque de main d'œuvre qualifiée et une inadéquation entre l'offre et la demande

- les formations existantes au niveau européen sont diffuses et souvent plus adaptées aux auto-constructeurs qu'à des logiques d'entreprise.

L'objectif de TEAM EcoConstruction est de capitaliser l'ensemble de ces expériences et les transférer dans un référentiel de formation exhaustif et professionnalisant pour répondre à la demande de formation des salariés de terrain.

► **LES OBJECTIFS**

Pour répondre aux besoins identifiés, les objectifs opérationnels du projet sont :

- Accompagner les évolutions de compétences et métiers des acteurs du bâtiment dans le domaine de l'écoconstruction :

- 1 - Transfert de méthodologie d'écriture de référentiel formation pour la création d'un référentiel transnational pour un niveau de technicien « écoconstructeur » pour en décliner, post projet des formations qualifiantes pour demandeurs d'emploi dans chaque pays partenaire. Ce référentiel est destiné aux techniciens du bâtiment (opérateurs et ouvriers hautement qualifiés).

- 2 - mise en œuvre d'une formation expérimentale pour des salariés d'entreprises souhaitant orienter leur activité conventionnelle vers les techniques de l'écoconstruction

- 3 - Transfert et adaptation d'outils pédagogiques via la création d'un site web avec des formations et supports d'évaluation en ligne pour l'acquisition de savoir théoriques, assorties de tutorat.

- Transfert du mode de fonctionnement du centre de ressources du Cluster Eco-construction Belge pour la création d'un réseau transnational de centres de ressources en écoconstruction afin d'informer au mieux les acteurs de la construction dans ce domaine récent et en constante évolution technique. Un référentiel « Centre européen de ressources en écoconstruction » sera créé en partenariat avec les acteurs du secteur. Ils proposeront les ressources suivantes :

- 1 - un observatoire prospectif des métiers : pour permettre une meilleure lisibilité de formations et certifications existantes auprès des candidats et des employeurs, les possibilités d'échanges entre formateurs, professionnels, stagiaires...

- 2 - des outils et supports de formation et d'évaluation existants à disposition du centre (outils de veille informative, supports didactiques, banque de données, ...)

- 3 - des activités de diffusion (newsletter électronique, événements organisés, mise en réseau, ...)

CONTACT :

Madame Chantal RIEUX
directrice adjointe

NEOPOLIS/CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE LA DROME
INEED ROVALTAIN TGV BP
16127 ALIXAN
26958 VALENCE CEDEX 9

Tél. : 04 75 78 67 35

Fax : 04 75 78 67 37

Courriel :

j.lamoulie@drome.cci.fr

► RESULTATS et IMPACT

Guide transnational méthodologique pour la création d'une formation et d' l'évaluation de "technicien Ecoconstructeur »

Manuel sur une méthodologie de création de référentiel formation et d'évaluation en écoconstruction

Référentiel transnational de formation et d'évaluation de "technicien écoconstructeur "

Manuel de présentation du référentiel de formation et d'évaluation indiquant les savoirs et savoir-faire regroupés par type de compétences et découpés en modules et séquences.

Contenus pédagogiques détaillés de la formation "Technicien écoconstructeur"

- manuel pour la formation en présentiel

- plateforme de formation ouverte et à distance pour les modules développés en ligne

Outils pédagogiques de référence

Bases de données informatiques

Réseau transnational de centres de ressources en écoconstruction

Guide de création d'un centre de ressources à partir de la Charte

Répertoire des centres de ressources validés

Module expérimental de formation et d'évaluation

Curriculum précisant les objectifs, public, thématiques, durée, les modalités de mise en œuvre du module expérimental de formation et d'évaluation validé par les participants.



« Self-Training E-Pathway for European Training & Social-Professional INSERtion Professionals (parcours électronique d'autoformation pour les chargés de formation et d'insertion socioprofessionnelle) »

Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

Thématique(s) : Approches globales ; Intégration/exclusion sociale

Secteur(s) d'activité : Action sociale (dont logement) insertion, orientation

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET STEP-INSER

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117004

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : SAS AFEC

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
400 000 €

Subvention maxi accordée :
299 998 €

Nombre de partenaires : 5
Partenaires : ASSOCIATION DIA-SPORT (BU); EMMERCE EEIG (FI); DESINCOOP - Desenvolvimento Económico, Social e Cultural, CRL (PT); ENTENTE UK (UK)

CONTACT :

Madame Virginie BOUTIER
Déléguée

SAS AFEC
6 rue de la pierre levée
75011 Paris

Tél. : 01 53 36 88 44
Fax : 01 43 38 23 96
Courriel : boutier@afec.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► **LE CONTEXTE**

La France dispose déjà d'un outil innovant qu'elle propose de transférer. Dans le cadre du projet Equal INSER.NET sur lequel la présente proposition se base, une étude de benchmarking a été réalisée afin d'identifier d'éventuelles plateformes similaires à INSERWEB. Cette étude est jointe en annexe.

Il existe des plateformes du même type pour d'autres professions : médecins, architectes, travailleurs sociaux, secrétaires/assistantes, cuisiniers... Plus particulièrement, dans le domaine de la FOAD (Formation Ouverte A Distance), de l'ingénierie multimédia etc., les deux communautés virtuelles les plus connues sont Thot / Coursus (Canada / pour tout le monde francophone) et FOAD Emploi pour la France. L'étude de benchmarking a démontré qu'il n'existe pas de plateforme similaire répondant spécifiquement aux besoins des chargés d'insertion socioprofessionnelle. INSERWEB, l'innovation à transférer, peut donc combler un vide.

Dans les autres pays cibles, les analyses des besoins ont révélé que les chargés de formation et d'insertion socioprofessionnelle ne disposent pas de formation spécifique adaptée à leur profession. Ils ont accès à des formations plus généralistes (formations destinées aux enseignants, formations dans le champ psychosocial etc...) mais qui ne répondent pas spécifiquement à leurs besoins. Ils ont besoin d'un outil de professionnalisation, d'une formation qui regroupe les différentes compétences clés nécessaires à l'exercice de leur profession.

► **LES OBJECTIFS**

- Former les chargés de formation et d'insertion socioprofessionnelle
- Augmenter leurs compétences professionnelles
- Structurer la profession dans 5 pays européens (Bulgarie, Finlande, France, Portugal et Royaume-Uni).

Objectifs opérationnels :

- Valoriser la plateforme INSERWEB
- Adapter INSERWEB :
 - Localiser INSERWEB en anglais, bulgare, finnois et portugais
 - Faire monter en gamme la plateforme INSERWEB existante pour y intégrer un outil d'autoformation
- Transférer l'outil adapté et perfectionné vers la Bulgarie, la Finlande, la France, le Portugal et le Royaume-Uni

► **RESULTATS et IMPACT**

- Transfert de la plateforme adaptée et composée :
 1. de modules d'autoformation en ligne
 2. d'un centre de ressources et d'outils pédagogiques
 3. d'une communauté virtuelle
- Augmentation des compétences et professionnalisation des chargés de formation et d'insertion socioprofessionnelle dans 5 pays européens
- Meilleur accès à la formation continue grâce à un outil de formation adapté à cette profession
- Coopération, échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les chargés d'insertion au niveau européen



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Valoriser les acquis de l'expérience des élus locaux »

Thématique(s) : Reconnaissance de l'apprentissage non-formel et informel ; Orientation professionnelle et conseil ; Toucher des groupes cibles ayant des besoins particuliers

Secteur(s) d'activité : Administration locale, Développement des territoires, Patrimoine

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET VA2EL

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117006

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : Institut national du développement local

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
382 809 €

Subvention maxi accordée :
287 106 €

Nombre de partenaires : 8
Partenaires : Iriv conseil (FR); Association régionale d'information des collectivités territoriales - ARIC (FR); Oikodrom (AT); Association for Adult Education (AAE) (GR); Università Telematica Guglielmo Marconi (UTGM) (IT); Kaunas Labour Market Training and Counselling Service (KLMTCS) (LT); Institute for Developing Of Social Service (IRSS) (PL);

CONTACT :

Monsieur Jean-François PIN
Directeur Général

Institut national du développement local
32 avenue Michel Serres BP 32
47000 AGEN cedex

Tél. : 05 53 48 06 70
Fax : 05 53 48 06 71
Courriel : e.dubin@indl.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

Dans tous les pays de l'Union européenne, les collectivités locales ont vu leurs compétences s'enrichir et se complexifier dans tous les domaines (social, économique, culturel environnemental). Les élus locaux sont nombreux en Europe. La France a le plus grand nombre de communes (36 550) et d'élus municipaux (497.208). Le rôle et les missions des élus locaux évoluent constamment. Le désir de participer activement à la vie de la Cité ne suffit plus. Des compétences de plus en plus spécialisées, sur le plan technique et administratif, l'animation et la gestion, sont nécessaires aux élus locaux pour remplir leur mandat électoral. Ils ne sont pas préparés à de telles exigences et doivent apprendre leur métier d'élu sur le terrain. Autonomie, compétences et responsabilités allant de pair, la question du statut de l'élu local s'est posée dans de nombreux pays européens. La formation continue et la reconversion professionnelle des élus sont des questions importantes qui ont souligné le besoin d'un accompagnement spécifique de ce public particulier pour valoriser les savoirs, connaissances et compétences particuliers qu'ils ont acquis durant leur mandat.

► LES OBJECTIFS

Le projet « Valoriser les acquis de l'expérience des élus locaux- VA2EL » proposera un portfolio à distance (e-portfolio) pour que les élus locaux puissent identifier et valoriser les compétences acquises et développées durant leur mandat ainsi qu'un guide pour l'utiliser sur le marché du travail. Le projet identifiera aussi les formations appropriées pour les améliorer, et envisagera, le cas échéant, leur validation (accès à un diplôme) dans la perspective d'une reconversion professionnelle. Un accompagnement spécifique est nécessaire pour valoriser cette forme particulière d'apprentissages non formels et informels. Le choix d'un portfolio destiné aux responsables associatifs comme base du transfert d'innovation s'explique par la proximité des missions exercées par les élus locaux et les élus associatifs (les passerelles entre fonctions associatives et fonctions municipales sont fréquentes). L'impact attendu du projet VA2EL est de mieux prendre en compte l'expérience très spécifique acquise par les élus locaux, de reconnaître la professionnalisation de leur fonction et de permettre ainsi une meilleure reconnaissance de leur spécificité sur le marché de travail. Le projet VA2EL permettra de valoriser plusieurs compétences clés promues par la stratégie de Lisbonne : compétences sociales et civiques, esprit d'initiative et d'entreprise et aussi compétences numériques (portfolio à distance). Il permettra aussi un échange de bonnes pratiques entre élus locaux issus de plusieurs pays européens aux configurations variées (plus ou moins décentralisées).

► RESULTATS et IMPACT

- 1) Des rapport nationaux sur les situations/statuts des élus locaux dans les 6 pays et les besoins exprimés par les collectivités locales en matière de formation des élus locaux
- 2) Un portfolio pour les élus locaux (principales activités, missions exercées, compétences développées, formations identifiées, plan d'action pour l'élu)
- 3) Un e-portfolio (traduction numérique du portfolio proposé)
- 4) Un manuel d'expérimentation de l'e-portfolio pour les élus locaux
- 5) Un guide d'accompagnement pour les élus locaux et les conseillers/accompagnateurs professionnels pour utiliser et./ou promouvoir l'e-portfolio
- 6) Des comités de pilotage nationaux associant des élus locaux et des conseillers pour l'emploi avec une base de données représentative pour promouvoir le projet auprès des autorités locales
- 7) Une publication finale synthétisant les situations nationales des élus locaux et la structure et les objectifs du portfolio et la plus value de l'e-portfolio
- 8) Un site du projet – www.va2el.eu
- 9) Une Newsletter – Valoriser les acquis des élus locaux (tous les 4-5 mois)
- 10) Plaquette de présentation du projet Va2el dans les 7 langues



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Passerelles vers l'emploi »

Thématique(s) : Toucher des groupes cibles ayant des besoins particuliers ; Développement de contenus ou concepts de formation communs ; Intégration dans l'EFP des compétences nécessaires sur le marché du travail

Secteur(s) d'activité : Action sociale (dont logement) insertion, orientation

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET PASSEMPLOI

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117007

Année de sélection : 2008

Porteur du projet :
Fédération des Aveugles de France

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
360 000 €

Subvention maxi accordée :
270 000 €

Nombre de partenaires : 7
Partenaires : Association Paul Guinot (FR); Union Européenne des Aveugles (FR); Institut pour la recherche, la formation et la réhabilitation (I.Ri.Fo.R.) (IT); TECFOR (IT); Centre Régional de conseils et de renseignements(SK); Union des aveugles slovaques (UNSS) (SK);

CONTACT :

Monsieur Rui GONCALVES
Directeur

Fédération des Aveugles de France
58 avenue Bosquet
75007 Paris

Tél. : 01 44 42 91 91
Fax : 01 44 42 91 92
Courriel : faf@faf.asso.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

Le Contexte : un chômage record pour les personnes déficientes visuelles.

Dans de très nombreux pays en Europe, on estime encore aujourd'hui à plus de 70% le taux de chômage des personnes aveugles en âge de travailler. La population des personnes aveugles enregistre un pourcentage de chômeurs très supérieur à celui de la population générale, les taux record (plus de 50%) étant enregistrés en Allemagne, Angleterre, France ou Danemark et au Luxembourg. Trois de ces pays ont pourtant promulgué des lois pour protéger l'emploi des personnes handicapées, quatre d'entre eux disposent d'un secteur protégé.

La proportion d'inactifs augmente en revanche avec le degré de sévérité de la déficience visuelle. Alors que les malvoyants légers ne sont pas plus concernés par l'inactivité que l'ensemble de la population (6% contre 6%), la proportion d'inactifs atteint 25% parmi les malvoyants moyens et 62% parmi les aveugles et malvoyants profonds. Cette situation traduit vraisemblablement un phénomène de renoncement à l'emploi lié à la sévérité de la déficience visuelle.

► LES OBJECTIFS

Objectifs du projet :

- Améliorer de façon durable les conditions pour l'insertion professionnelle du public déficient visuel, en agissant contre le cloisonnement entre le milieu de l'insertion professionnelle et le monde de l'entreprise, et donc contre les freins de l'intégration professionnelle du public DV afin de créer des passerelles durables entre le « milieu de l'insertion professionnelle » et le « monde de l'entreprise »

- Par un partenariat direct entre :

- des structures travaillant pour les personnes DV (FAF en France, Union des Aveugles Italiens, ...)

- des organismes de formation / d'accompagnement à l'intégration professionnelle (type Chambre de Métiers, Centre de formation, structure d'insertion, ...)

- des entreprises (par le biais du répertoire des métiers, Club d'entreprise, organisation professionnelle, ...)

► RESULTATS et IMPACT

1/ Charte à destination des accompagnants vers la formation et l'emploi et les entreprises ;

2/ Formation adaptée : module de formation à destination des médiateurs internes (utilisable par les organismes d'accompagnement vers l'emploi, centre de formation...)

3/ Formation adaptée : module de formation à destination des médiateurs externes (utilisable par les entreprises, les organismes professionnels, les groupements d'employeurs...)

4/ Guide des bonnes pratiques : plaquette de communication/sensibilisation à destination des structures d'accompagnement vers la formation et l'emploi et la sphère privée ;

5/ Site web complet/base de données pour tout public et utilisables par des voyants ou déficients visuels ;

6/ Plan d'action de chaque partenaire pour faire face aux divers freins existants et précisant les modalités de continuité et de transfert des résultats au-delà de la durée du projet. Ceci s'adresse à l'ensemble des partenaires du projet ;

7/Outils de suivi et de démarche qualité du projet : référentiels d'évaluation, indicateurs, tableaux de bord, ... à destination des partenaires du projet.



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Améliorer la détection et la réponse aux besoins de Formation des futurs Entrepreneurs. »

Thématique(s) : Toucher des groupes cibles ayant des besoins particuliers ; Développement de sessions de formation ; Reconnaissance de l'apprentissage non-formel et informel

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET AMFORE

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117009

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : Boutique de Gestion Val de France

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
346 420 €

Subvention maxi accordée :
258 000 €

Nombre de partenaires : 3
Partenaires : Sviluppo Italia Abruzzo (IT); CHALLENGE (BE);

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

Au-delà de donner des moyens financiers aux créateurs d'entreprise, les structures d'accompagnement veulent aujourd'hui viabiliser davantage les projets d'auto-emploi et de réduire le taux de mortalité des entreprises. Dans cette optique, de nouveaux dispositifs, complémentaires à ceux déjà en place ont vu le jour afin de permettre, plus particulièrement à des publics en difficulté, la possibilité de s'exercer /se former au métier de chef d'entreprise par le test du projet et/ou la mise en situation.

En effet, certains projets ne sont pas immédiatement viables du fait du porteur (personnes avec un niveau de qualification peu élevé par exemple), un type de projet ou du territoire (nouveau service par exemple) et nécessitent une étape intermédiaire plus longue avant création.

Par ailleurs, les statistiques montrent que les personnes ayant bénéficié à la fois d'un accompagnement et d'une formation font passer le cap des un an à leur entreprise en beaucoup plus grande proportion.

Enfin, les citoyens de l'UE sont encore réticents à créer leur propre entreprise, par rapport à leurs voisins américains, par peur de faire faillite.

► LES OBJECTIFS

1) Améliorer la réponse aux besoins de formation des futurs entrepreneurs:

Grâce au transfert et l'adaptation des dispositifs de couveuse d'entreprise et de village des créateurs permettant de "sécuriser" le parcours de création et viabiliser davantage les projets.

2) Améliorer la détection des besoins de formations des futurs entrepreneurs (pour mieux y répondre):

Grâce à un transfert des outils et méthodes de détection respectives utilisés par chaque partenaire et accompagnant les dispositifs visés par l'objectif n°1, et la construction commune d'un référentiel au niveau européen concernant le secteur de la création d'entreprise.

3) Améliorer la reconnaissance et la validation des compétences acquises par les bénéficiaires:

Grâce à un transfert des pratiques, à la concrétisation de partenariats et/ou de relais au niveau local et régional: coopération avec les acteurs de l'EFP et construction commune d'un outil de valorisation/certification des compétences formelles et non formelles des bénéficiaires. Cette étape permettra notamment de mieux accompagner les personnes abandonnant le projet de création d'entreprise pour un nouveau départ dans la vie active.

L'impact attendu: Maximisation du taux de survie des entreprises après création et/ou reconnaissance et validation accrue des compétences acquises par les bénéficiaires, augmentation du niveau de compétences des citoyens/bénéficiaires dans les pays européens partenaires.

► RESULTATS et IMPACT

*Volet 1: Méthodologie Couveuse transférée en Italie; Méthodologie Village des créateurs transférée en France; rapports; Catalogue des méthodes et outils de formation et de sensibilisation à la création d'entreprise;

*Volet 2: Outil de détection et d'évaluation des besoins de formation des porteurs de projets; Glossaire de la création d'entreprise à l'usage du futur entrepreneur;

*Volet 3: Outil de traduction et de validation des compétences formelle et informelles des porteurs de projets de création d'entreprise ;

*Site internet AMFORE (+ outils de travail collaboratifs en ligne)

*rapport d'évaluation, outil de dissémination des résultats

CONTACT :

Madame Marie Amélie RIBAGER-FOURIAUX
chargée de mission

Boutique de Gestion Val de France
1 bis rue du chapeau rouge
28000 CHARTRES

Tél. : 02 37 21 23 66

Fax :

Courriel :

nsamson@bgvaldefrance.com



Éducation et culture
Éducation et formation tout au
long de la vie
LEONARDO DA VINCI

Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Transfert des Modules de Formation sur la Qualité de Production (Hygiène/Traçabilité/Sécurité) dans les Petites et Moyennes Entreprises AgroAlimentaires en Hongrie et Roumanie- Exemple:Vin et Fromage»

Thématique(s) : Développement de contenus ou concepts de formation communs ; Qualification des enseignants et formateurs EFP ; Renforcer les liens entre l'enseignement et la vie active

Secteur(s) d'activité : Agro-alimentaire

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET WINDAIR

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117011

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : ENTAV-ITV France

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
338 863 €

Subvention maxi accordée :
250 000 €

Nombre de partenaires : 6
Partenaires : M2A Technologies SARL (FR); The Romanian Centre for Small and Medium-sized Enterprises (RO); UNIVERSITY OF AGRICULTURAL SCIENCES AND VETERINARY MEDICINE „ION IONESCU DE LA BRAD” – IASI (RO); Budapest Chamber of Commerce and Industry (HU); Campden & Chorleywood Food Industry development Institute Hungary (HU);

CONTACT :

Monsieur Jean-Pierre Van Ruyskensvelde
Directeur

ENTAV-ITV France
Domaine de l'Espiguette
30240 Le Grau du Roi

Tél. : 04 66 51 62 53
Fax : 04 66 51 59 28
Courriel : entav@entav.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

Les entreprises agroalimentaires sont amenées à prendre en considération les exigences de Qualité/Hygiène de leurs clients très sensibilisés par le sujet. (Crise alimentaire, Pack Hygiène). Les données économiques d'aujourd'hui sont telles, que les marchés n'existent que si le client est persuadé de la QUALITE de son fournisseur. Pour y répondre, les entreprises agroalimentaires appliquent les Normes ou se certifient.

Mais il existe une importante disparité entre pays européens: maîtrisé voire bien expliqué et "ancien" pour certains, les données de terrain, remontées par nos partenaires, nous montrent la lacune existante en Hongrie et Roumanie.

Le besoin est vraiment là et une seule solution: Savoir appliquer la démarche HACCP partout.

L'intérêt d'un consortium de type formation/ Fondation PME/Recherche / Chambre de Commerce est de créer un outil de formation parfaitement adapté grâce à l'intervention de personnes très compétentes sur tous les axes du projet: les bases de la Qualité, les techniques de formation pour adultes, les avancées technologiques en sécurité alimentaire et aussi les futurs utilisateurs.

► LES OBJECTIFS

L'objectif de ce projet est de créer des filières agroalimentaires européennes fortes en partageant des bonnes pratiques.

Grâce à ce projet, l'outil sera accessible à 7 pays européens. Ce projet fera travailler ensemble 3 pays, en partant de SECUPROD, conçu par le même promoteur et coordinateur avec l'aide de compétences européennes (Belgique, Portugal, Pologne, Tchéquie).

Cet outil, totalement adapté à tous les petits producteurs alimentaires permet de faire comprendre l'impact à leur niveau de la NORMALISATION, d'une organisation de production optimale, de la maîtrise des RISQUES. A plus long terme, les Petites Structures seront compétitives, économiquement viables face aux grandes entreprises. Elles assureront le DEVELOPPEMENT RURAL et en un mot, ce sera une fierté de travailler dans une PME.

► RESULTATS et IMPACT

WINDAIR sera un OUTIL de formation, à la Pratique de la Démarche Qualité /HACCP dans les Petites Entreprises alimentaires (livrets et CD Rom). Son but : transmettre la METHODE avec des cas PRATIQUES à travers 2 Modules

1. Module Méthodologique : comprendre un système qualité, son intérêt et son contexte réglementaire.

2. Module Pratique: Partie essentielle de notre outil développant 2 exemples d'application d'une démarche vers un Système Qualité au sein d'exploitations viticoles et fromagères

Notre projet transfèrera le résultat de SECUPROD et utilisera en majeure partie des ressources financières pour aller vers une appropriation de l'outil dans ces pays.

Par conséquent, les résultats fixés comme objectif sont de faire profiter de démonstrations un grand nombre de personnes ciblées, et également d'utiliser les réseaux et les compétences des partenaires pour démultiplier les diffusions



Éducation et culture
Éducation et formation tout au
long de la vie
LEONARDO DA VINCI

Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Formation des professionnels du tourisme à l'éco-label européen par le biais de l'e-learning »

Thématique(s) : Développement de contenus ou concepts de formation communs ; Formation Ouverte et A Distance (FOAD) ; Produire des outils pédagogiques

Secteur(s) d'activité : Tourisme, accueil, hôtellerie – restauration

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET e.learn-uecolabel-tourism

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117016

Année de sélection : 2008

Porteur du projet :

A.D.T. des Alpes de Haute-Provence

Durée :

24 mois

Début du projet :

01/10/2008

Fin du projet :

30/09/2010

Budget total du projet :

403 508 €

Subvention maxi accordée :

299 443 €

Nombre de partenaires : 10

Partenaires : Cité de la Culture et du Tourisme Durable (FR); ALPHEEIS (FR); C.C.I DES ALPES DE HAUTE PROVENCE (FR); Chambre de Commerce de Thessalonique (GR); OCRE – Association pour la Valorisation de l'Environnement, la Culture, le Patrimoine et le Loisir (PT); TOURISM, HOTEL AND RESTAURANT (RO); Asociación Centro de Desarrollo Rural Zafra – Río Bodión (ES); Regionálne poradenstvé a informačné centrum Komárno - RPIC (SK); CESCOT Siena – Agenzia formativa Cofesercenti Siena (IT);

CONTACT :

Monsieur Pierre Dabot

Directeur adjoint
A.D.T. des Alpes de Haute-Provence
Immeuble François Mitterrand
BP 170
04005 Digne-les-Bains

Tél. : 04 92 31 57 29

Fax : 04 92 32 24 94

Courriel : florence.viti@alpes-haute-provence.com

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

L'Union Européenne a mis en place une norme « Eco label Européen » qui se décline dans tous les secteurs de l'économie et notamment le tourisme. Cet éco-label européen pour les services d'hébergement touristique constitue un signal de qualité environnementale valable à l'échelle de l'ensemble de l'Union Européenne. Pour recevoir l'éco-label européen, les services d'hébergement touristique doivent répondre à un ensemble de critères de performance.

Mis en place en 2003 (et étendu en 2005 aux campings), la diffusion de cet éco-label dans le secteur du tourisme présente une situation contrastée selon les pays de l'Union Européenne, certains présentant une « montée en charge » significative (l'Italie, l'Irlande, l'Autriche ou la France) d'autres connaissant une diffusion plus lente (Espagne, Portugal, Grèce).

La pénétration de l'éco-label européen dans le secteur touristique est à la fois prometteuse, mais aussi freinée par un certain nombre de contraintes. En particulier, la certification « éco-label » exige des structures d'hébergement touristique qu'elles forment leur personnel. Cette formation, qui se déroule en général sur 2 jours, a pour objectifs la sensibilisation de l'ensemble du personnel au développement durable et l'intégration de ce concept dans la réalité des pratiques de l'établissement. Or cette nécessaire mobilisation de l'ensemble du personnel sur 2 jours n'est pas tenable économiquement pour les petits hébergeurs.

► LES OBJECTIFS

L'objectif du projet est de faire évoluer les hébergeurs touristiques de petite et moyenne taille vers une meilleure prise en compte des principes du développement durable, pour les amener, à terme, vers l'éco-label européen.

Pour atteindre cet objectif, le projet entend répondre aux deux principaux besoins identifiés, à savoir le besoin d'information/sensibilisation du public cible et le besoin de formation adaptée.

Ainsi le projet vise à faire prendre conscience que des progrès sont possibles et accessibles dans certains des domaines de certification de l'éco-label en engageant une dynamique de sensibilisation.

De plus des contenus de formation adaptés, attractifs et interactifs seront mis en place ainsi que des modes d'apprentissage adaptés aux contraintes identifiées. Une formation sera donc expérimentée auprès de ces professionnels du tourisme à l'éco-label européen par le biais de l'e-learning tout en conservant une journée de formation en présentiel.

Au delà de l'intérêt général que représente le combat pour la préservation de l'environnement, cette action doit permettre aux professionnels du tourisme de conforter leur activité en se démarquant de la concurrence par un signal fort auquel la clientèle est de plus en plus sensibilisée.

► RESULTATS et IMPACT

A l'issue du projet, seront disponibles de manière pérenne et évolutive sur une plateforme de formation à distance :

Un outil d'auto-évaluation adapté aux petites structures d'hébergement touristique

Un module de formation en e-learning

Un module de formation de formateurs permettant aux différents intervenants du secteur du tourisme (consulaires, agences de développement, organismes de formation, ...) de mettre en œuvre la formation en e-learning auprès des structures hôtelières.



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Transfert d'Innovation et de Méthodes pour les Services A la Personne »

Thématique(s) : Toucher des groupes cibles ayant des besoins particuliers ; Qualification des enseignants et formateurs EFP ; Intégration/exclusion sociale

Secteur(s) d'activité : Services aux personnes, emplois de proximité ; Action sociale (dont logement) insertion, orientation

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET IMSAP

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117017

Année de sélection : 2008

Porteur du projet :
FEDERATION DES CENTRES
D'INSERTION

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
400 000 €

**Subvention maxi
accordée :**
299 997 €

Nombre de partenaires : 6
Partenaires :
BERUFSBILDUNGSWERK
ENAIP e.V. (DE); OESSE
OFFICINA SOCIALE (IT);
ANJAF – Associação Nacional
de Jovens para a Acção
Familiar (PT); GRUPUL
PENTRU INTEGRARE
EUROPEANA (RO); ALJIBE
INVESTIGACION,
DESARROLLO E INNOVACION,
S.L. (ES);

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

Dans un contexte de chômage persistant, la problématique de l'emploi est au cœur des différentes approches des services à la personne. La Stratégie Européenne pour l'Emploi avait mis en lumière dès 2000 l'importance du décalage Europe/Etats-Unis en matière de services à la personne. Ainsi le Conseil Européen de Lisbonne insistait-il sur la nécessité d'"accroître l'emploi dans les services, y compris les services personnels, secteur dans lequel la pénurie se fait le plus sentir."

Cette mise en œuvre au niveau européen permettra également de répondre à des besoins spécifiques des partenaires du projet. En effet, pour un certain nombre d'entre eux comme l'ANJAF (Portugal), GIE (Roumanie), ALJIBE (Espagne), l'expérimentation de cette méthodologie permettra d'améliorer à la fois la qualité des prestations réalisées mais aussi de l'offre de formation proposée au niveau local.. Aussi, il convient d'adapter la méthode pédagogique utilisée pour lui permettre d'acquérir les contenus par la confrontation pratique. Cette approche concrète de la formation est au cœur de nos métiers qui consiste à proposer des méthodes de formation innovantes afin d'offrir les mêmes chances d'accès à l'emploi à tous.

Pourtant, l'offre de formation existante dans les différents pays est très souvent abstraite et théorique, la mise en pratique se fait essentiellement dans le cadre de mises en situation par voie de « stages » qui ne permettent que partiellement la concrétisation des apprentissages. De fait ces formations excluent les publics les plus fragilisés. Il convient donc d'adapter la méthode pédagogique utilisée pour lui permettre d'acquérir les contenus de formation par la confrontation pratique.

Aussi, pour répondre à la double problématique :

- offre de service grandissante des services à la personne avec un manque de réponse adaptée
- le problème d'accès à la qualification et à l'emploi de publics des publics en difficultés

la Fédération des Centres d'Insertion (France) a, dans le cadre de financements européens, créé un dispositif innovant : un programme de formation, de professionnalisation et de validation reposant sur une méthodologie nouvelle adaptée au public ciblé par l'utilisation d'un support pédagogique innovant : un appartement pédagogique permettant de mettre en œuvre une démarche active et dynamique d'appropriation des contenus de formation. Celui-ci permet de recréer un cadre de logement et de concevoir la formation et la validation par une mise en pratique professionnelle aussi proche que possible de la réalité des situations de travail.

Ce transfert est une approche pédagogique, pratique et concrète de la formation guidé par le souci de valider les compétences dans le cadre même où elles sont construites, c'est-à-dire en « faisant ».



Éducation et culture
Éducation et formation tout au
long de la vie
LEONARDO DA VINCI

Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Générateur de conventions de mobilité européenne pour les apprentis et élèves en Formation Professionnelle Initiale » - « European Mobility Agreement Customizer »

Thématique(s) : Enseignement ; Renforcer les liens entre
l'enseignement et la vie active ; Autres

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises

Domaine(s) d'apprentissage : Apprentissage, Enseignement initial
professionnel

PROJET EMACustomizer

Contrat n° LLP-LdV-TOI-
2008-FR-117018

Année de sélection : 2008

Porteur du projet :
ETABLISSEMENT PUBLIC
LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
350 793 €

**Subvention maxi
accordée :**
256 672 €

Nombre de partenaires : 23
Partenaires : cf. liste
partenaires page suivante

CONTACT :

**Monsieur JEAN-PAUL
BALLY**
Chargé de mission

ETABLISSEMENT PUBLIC
LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE AGRICOLE
8 aux remparts
68250 ROUFFACH

Tél. : 03 89 78 73 00

Fax :

Courriel :

bernard.preponiot@educagri.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► **LE CONTEXTE**

S'il n'existe pas de chiffres exhaustifs sur la mobilité en Formation Professionnelle, on estime néanmoins que le nombre d'apprenants qui effectuent leur stage dans un autre état membre est en moyenne de 1%. La politique incitative de la Commission Européenne a permis de doubler le nombre de mobilités entre 2002 et 2005, et cette évolution se poursuit avec pour objectif de dépasser les 80 000 par an dans le cadre des programmes d'EFTLV 2008-2013.

Toutes les études, enquêtes et recommandations mentionnent toutefois les problèmes légaux et administratifs comme freins et obstacles à la mobilité, le passage d'une simple demande d'information des bénéficiaires et des publics cibles, à un réel besoin d'accompagnement dans la gestion des dossiers. Dans ses recommandations relatives à la Charte européenne de qualité pour la mobilité, le Comité économique et social européen précise la nécessaire "délimitation précise des responsabilités de chaque acteur, de manière à pouvoir éviter que ne surgissent ultérieurement, des endications ou des malentendus entre les organisations qui délèguent les participants, celles qui les accueillent...".

La mise à disposition des acteurs de la mobilité européenne, de conventions de mobilité institutionnellement reconnues, et ce tant dans le pays d'envoi que d'accueil, est ainsi devenue une demande forte. Les institutions chargées de la mise en œuvre de ces actions, se doivent de fournir une réponse à cette exigence de qualité.

► **LES OBJECTIFS**

Le projet EMACustomizer s'inscrit dans le paysage des « communautés de pratiques ». Son intérêt majeur est la mise en œuvre d'un générateur de conventions (mobilisable dans tous les pays de l'UE) intégrant/articulant les réglementations des pays d'envoi et d'accueil, et répondant ainsi à cette demande de clarté sur la législation du travail, de la couverture sociale, des questions d'assurance...

En levant un obstacle essentiel à la mobilité en FPI, ce projet devrait donc permettre une augmentation sensible des mobilités européennes et un renforcement significatif de leur qualité.

L'impact sera double :

- Impact sur la qualité des systèmes de formation et des pratiques de conventionnement : aboutir progressivement à une généralisation de l'utilisation de « conventions de mobilité » dont la forme et le contenu sont institutionnellement validés, et ce tant pour le pays d'envoi que pour le pays d'accueil.

- Impact sur les bénéficiaires directs en terme de qualité et de facilitation des démarches : permettre aux bénéficiaires de concentrer leurs efforts sur la préparation pédagogique de leur mobilité, sur l'identification de l'entreprise/de l'organisme d'accueil...

Partenaires :

Centre de coordination et gestion des programmes européens pour l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice (BE); Ministry of education and science of the republic of Bulgaria (BG); Czech University of Life Sciences, Prague (CZ); EUROPEA-DENMARK (DK); Ministerium für Landwirtschaft, Umwelt und Verbraucherschutz Mecklenburg-Vorpommern (DE); Landwirtschaftskammer Schleswig-Holstein (DE); National Examination and Qualification Center (EE); Institut pédagogique de Grèce (GR); Servei de programes Internacionals de FP (ES); Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / DGER / POFE (FR); Università Popolare del Fortone (IT); Ministry of education and culture (CY); Izglītības un zinātnes ministrija (LV); Lycée Technique Agricole (LU); AEQUOR (NL); EUROPEA-AUSTRIA (AT); Kuratorium Oświaty we Wrocławiu (PL); National Centre for Technical And Vocational Education and Training Development (RO); Grm Novo mesto – center biotehnike in turizma (SL); Faculty of Civil Engineering, Slovak University of Technology in Bratislava (SK); Finnish National Board of Education (FI); Halland Regional Development Council (SE);

► RESULTATS et IMPACT

Nous disposerons à l'issue de ce projet :

- des conventions d'envoi et d'accueil nécessaires pour des mobilités européennes en Formation Professionnelle Initiale scolaire ou par apprentissage, dans/de tous les pays partenaires (21). Ces documents seront disponibles dans la langue administrative des pays et en anglais.
- d'un générateur de conventions de mobilité individualisées intégrant et articulant toutes les conventions validées par les pays partenaires. Le Customizer sera développé de manière à pouvoir intégrer tout nouveau partenaire, dès lors qu'il est en mesure de mettre à disposition du partenariat, les conventions d'envoi et d'accueil pour le pays concerné.
- des Flyers présentant les potentialités du site. Ces documents seront déclinés dans les langues des pays partenaires et diffusés le plus largement possible (10000 exemplaires par pays partenaire).



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Certified Integrated Design Engineer »

Thématique(s) : Evaluation, certification, valorisation de l'apprentissage ; Enseignement d'équipe et autres méthodes de travail en collaboration ; Enseignement

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises ; Informatique, multimédia, micro-électronique

Domaine(s) d'apprentissage : Enseignement supérieur

PROJET iDesigner

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117025

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : Grenoble INP

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
325 239 €

Subvention maxi accordée :
241 679 €

Nombre de partenaires : 5
Partenaires : Poznan University of Technology (PL); Politehnica' University of Timisoara (RO); International Software Consulting Network (AT); European Manufacturing and Innovation Research Association a cluster leading excellence (BE);

CONTACT :

Madame Andreas Riel
Chercheur contractuel

Grenoble INP
46 avenue Félix Viallet
F-38031 Grenoble Cedex 1

Tél. : 04 76 57 45 00
Fax : 04 76 57 46 95
Courriel :
serge.tichkiewitch@inpg.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

L'ingénierie intégrée est caractérisée par une approche fortement multidisciplinaire au développement de produit. Les ingénieurs sont de plus en plus confrontés avec la nécessité de maîtriser plusieurs disciplines différentes afin d'obtenir une compréhension suffisante d'un produit ou d'un service. Les équipes devenant de plus en plus interdisciplinaires, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de compréhension mutuelle et de collaboration. Bien que les programmes d'études des universités commencent à être adaptés à ces méthodologies, la formation complète des ingénieurs demande une formation de terrain et de longues années d'expérimentation. Il est évident qu'il y a des besoins urgents de programmes interdisciplinaires de certification pour valider la formation continue. Alors que les universités peuvent instruire une connaissance détaillée dans des secteurs spécifiques de technologie, des programmes d'études en formation continue se doivent d'enseigner les liens transversaux entre les différentes disciplines, tant technologiques qu'économiques ou de gestion, et selon des critères définis par l'industrie. Les industriels demandent pour la certification de ces nouvelles qualifications une reconnaissance internationale et une adaptation aux différents secteurs. Aujourd'hui, de tels programmes de formation et de certification des métiers de la conception intégrée n'existent pas. Les industriels manquent de ce fait de moyens pour recruter des ingénieurs d'une manière reconnue, et de pouvoir qualifier leurs propres ingénieurs.

► LES OBJECTIFS

Le premier but est d'impliquer un large spectre d'industriels associés aux deux réseaux portant ce projet, afin de développer des résultats qui seront aisément acceptés et mis en application dans les entreprises de développement de produit. La cible supplémentaire est d'associer certains de ces industriels pionniers au comité de métier qui sera établi afin d'assurer l'actualisation et la pérennité de la qualification et la certification de ce nouveau métier. Quant à l'implémentation et la valorisation des résultats, une cible importante est d'intégrer ces résultats dans la plate-forme informatique de l'ECQA, ce qui permettra de les rendre exploitables immédiatement. Grâce au partenariat de l'ECQA et d'EMIRacle, l'envergure de l'impact de cette initiative du domaine des TCI touchera différents domaines d'ingénierie dans des industries très diverses. Au niveau Européen, ce projet répond à la demande industrielle immédiate et fortement croissante dans les pays des membres participants. Dans le domaine des systèmes de production, EMIRacle a des demandes déjà concrètes pour la mise en place d'un système de qualification et de certification en l'ingénierie de conception intégrée dans les pays asiatiques. L'impact prévu est ainsi très important dans le court et moyen terme en Europe, aussi bien qu'à long terme à l'international, tant pour les employeurs que les employés. Un impact financier et stratégique important est également prévu sur les organismes existants de formation et de certification, qui adopteront la qualification et/ou la certification de ce nouveau métier.

► RESULTATS et IMPACT

- 1) Un ensemble de compétences nécessaire à un ingénieur en conception intégrée ;
- 2) une navigation en ligne dans les compétences et fonctionnalité d'auto-évaluation facilitée par la plate-forme informatique d'ECQA ;
- 3) Un ensemble d'outils destinés aux ingénieurs en conception intégrée comprenant des fonctions d'auto-évaluation, des fonctions qui permettent la création d'un portfolio d'étude, des fonctions pour vérifier des références d'étude, des fonctions pour suivre des cours en ligne ;
- 4) Des portails d'examen configurés ;
- 5) Des cours suivis par 130 personnes au total à travers l'Europe ;
- 6) Du matériel de cours dans différentes langues : anglais, français, allemand et polonais ;
- 7) Du matériel de diffusion et de promotion divers ;
- 8) Des Rapports d'activité ;



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Renforcer les compétences Organisationnelles des jeunes salariés et des femmes par leMentOr d'entreprise »

Thématique(s) : Formation Ouverte et A Distance (FOAD) ; Intégration dans l'EFP des compétences nécessaires sur le marché du travail ; Mentorat

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET ROMEO

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117032
Année de sélection : 2008

Porteur du projet :
GIP AUVERGNE

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
360 000 €

Subvention maxi accordée :
270 000 €

Nombre de partenaires : 9
Partenaires : SCIENTER Soc. Cons.r.l (IT); FIM NewLearning (DE); ?UROPEAN PROFILES AE (GR); METER Silesia (CZ); MKB Innovation BV (NL); Noorderpoort college (NL); Confindustria Veneto SIAV Ltd (IT); Volkswagen Qualifizierungsgesellschaft (DE);

CONTACT :

Monsieur Christian LALLIAS
Coordonnateur département Europe

GIP AUVERGNE
3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 1

Tél. : 04 73 99 35 74
Fax : 04 73 99 35 71
Courriel :
patricia.schiano@ac-clermont.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

Face à la baisse démographique, le maintien en activité des personnes âgées de plus de 55 ans est un défi et une nécessité pour tous les pays de l'Union Européenne.

Le Conseil européen de Lisbonne a fixé pour objectif aux pays ressortissants un taux d'emploi des 55 à 64 ans de 50% à partir de 2010. Mais en 2006 (source Eurostat) ce taux était de 43,7 de % en moyenne dans l'UE. Pour les pays partenaires du projet : France 38,1%, République Tchèque 45,2%, Allemagne 48,4%, Grèce 42,3%, Italie 32,5%, Pays Bas 47,7%.

Dans le même temps, les salariés nouvellement recrutés, ou les candidat(e)s à un premier emploi ou à un retour à l'emploi ont de plus en plus besoin de compétences organisationnelles car les changements sociaux et économiques continus transforment en permanence les contextes des entreprises et les rendent de plus en plus complexes.

► LES OBJECTIFS

ROMEO a pour but d'aider ses bénéficiaires à acquérir et à utiliser des connaissances, des aptitudes et des qualifications nouvelles en vue de faciliter leur maintien dans l'emploi ou leur accès à l'emploi et leur participation au marché du travail européen.

Principaux impacts escomptés :

- utilisation par des entreprises/organisations des 6 pays partenaires des modules ROMEO pour la formation de mentors internes.
- organisation dans les 6 pays de formations pour des salariés nouvellement recrutés à partir des modules ROMEO.
- augmentation dans ces entreprises/organisations du taux de maintien dans l'emploi des salariés âgés de plus de 55 ans et des salariés nouvellement recrutés

Parallèlement, en diffusant des produits de formation rénovés, le projet entend contribuer à l'amélioration de la qualité et de l'innovation dans les systèmes, les institutions et les pratiques de la formation professionnelle.

► RESULTATS et IMPACT

- Création de modules de formation en ligne synthétisant les adaptations de DOSY, ARCHIMEDE et INTERFOC dans chaque langue du partenariat (français, anglais, italien, grec, tchèque, néerlandais)
- formation test de 15 formateurs, ingénieurs de formation, tuteurs et mentors sur un site pilote dans chacun des 6 pays du partenariat
- élaboration d'un cahier des charges pour l'offre de formation des mentors
- formation tests et validation du modèle de formation ROMEO pour 15 jeunes salariés ou femmes sur un site pilote dans chacun des 6 pays du partenariat
- élaboration d'un cahier des charges pour l'offre de formation aux compétences organisationnelles pour les salariés impliqués dans des processus de changement
- dissémination valorisation des résultats du projet pendant et après sa période de réalisation



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Compétences au Service de la FAMILIE et de l'Emploi »

Thématique(s) : Reconnaissance de l'apprentissage non-formel et informel ; Toucher des groupes cibles ayant des besoins particuliers ; Intégration/exclusion sociale

Secteur(s) d'activité : Services aux personnes, emplois de proximité ; Santé

Domaine(s) d'apprentissage : Apprentissage, Enseignement initial professionnel ; Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET COSEFAMIE

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117033

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : Institut pour le Développement et la Formation

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
426 595 €

**Subvention maxi
accordée :**
264 000 €

Nombre de partenaires : 7
Partenaires : Intégra Plus (BE); CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE (ES); ADMR Association du Service à Domicile (FR); Caring for Carers Ireland Ltd (IR); SCUOLA CENTRALE FORMAZIONE (IT); Academie de formation, antenne Spišská Nová Ves (SK);

CONTACT :

Madame Marie-Françoise SOUQUET

Institut pour le
Développement et la
Formation
les terrasses du fango bât.d
20200 BASTIA

Tél. : 04 95 31 36 41
Fax : 04 95 31 73 20
Courriel : leccia.bastia@idf-corse.eu

DESCRIPTION DU PROJET

► **LE CONTEXTE**

L'aidant familial est selon l'association européenne des aidants familiaux Eurocarers une personne qui vient en aide de façon non rémunérée à quelqu'un souffrant de maladie chronique, de handicap ou tout autre problème de santé nécessitant de l'aide en dehors d'un cadre professionnel. Les aidants familiaux, en nombre conséquent en Europe, sont en majorité des femmes, épouse ou fille de la personne aidée.

Des circonstances diverses amènent l'aidant à revenir sur le marché du travail. Hors l'expérience acquise durant ces années d'accompagnement d'un proche n'est ni valorisée ni reconnue. Sans contrat de travail, sans reconnaissance des compétences acquises de manière informelle et suite à plusieurs années de vie coupées du monde de l'entreprise, l'aidant familial se trouve face des obstacles parfois insurmontables pour se réinsérer professionnellement.

Hors, ce sont ces mêmes compétences qui sont recherchées parfois en vain par les professionnels des services à la personne. Face à un vieillissement de la population significatif en Europe, les créations d'emploi dans ce secteur sont massives et souffrent d'un manque de candidats adéquats.

► **LES OBJECTIFS**

Dans l'objectif de créer une passerelle entre des compétences informelles non reconnues et des besoins de compétences des entreprises, une grille des besoins de compétences des entreprises de services à la personne sera établie. Cette grille servira de base de positionnement des offres de formation existantes et des compétences acquises des aidants familiaux. Il sera possible alors d'identifier les compétences restant à acquérir en vue d'une insertion professionnelle et/ou une qualification réussie.

Un parcours individualisé de formation sera proposé à l'aidant qui débouchera sur la délivrance d'un certificat européen individualisé de compétences. Afin de maximiser les chances de réussite de l'insertion professionnelle et éviter l'abstentionnisme, un module de formation sur le bien-être au travail sera mis en place.

L'impact du projet se situe à deux niveaux :

- l'aidant familial est insérée professionnellement à la fin de sa période d'aide ou dans une démarche de professionnalisation grâce à une reconnaissance des compétences acquises de manière informelle et une individualisation des parcours de formation
- les entreprises et associations de services à la personne sont dotées de compétences appropriées pour répondre à la demande d'une population vieillissante.

► **RESULTATS et IMPACT**

Les principales productions du projet sont les suivantes :

- Un outil de gestion des compétences informelles et sa procédure d'utilisation.
- Un module de formation : "bien-être au travail" et sa méthode pédagogique innovante.
- Un certificat européen individualisé de compétences de l'aidant familial.
- Un passeport européen de l'aidant familial.
- Un plan d'action par partenaire pour la pérennité du projet face aux freins économiques.
- Des outils de monitoring et d'évaluation du projet.



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

Thématique(s) : Produire des outils pédagogiques ; Développement de contenus ou concepts de formation communs ; Nouvelles technologies, TIC

Secteur(s) d'activité : Services aux personnes, emplois de proximité ; Santé ; Action sociale (dont logement) insertion, orientation

Domaine(s) d'apprentissage : Apprentissage, Enseignement initial professionnel ; Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET REVIT@LYS

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117035

Année de sélection : 2008

Porteur du projet :
GIP Formation Tout au Long de la Vie

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
261 843 €

Subvention maxi accordée :
196 382 €

Nombre de partenaires :
4

Partenaires : AFANIAS, Asocación Pro Personas con Discapacidad Intelectual (ES); hand in hand foundation (HU); MCG – Manager Consulting Group Soc. Coop. (IT);

CONTACT :

Monsieur Gilbert Grandjean
Conseiller en formation continue

GIP Formation Tout au Long de la Vie
28 Parc de Saurupt BP 3039
54012 NANCY Cedex

Tél. : 03 83 55 06 58

Fax : 03 83 57 95 31

Courriel :
michel.galloy@ac-nancy-metz.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

Ce projet répond à une problématique de professionnalisation des prestations, des personnels et des structures. Il tient compte de l'augmentation des emplois qualifiés dans ce secteur. Les exigences d'intégration des handicapés dans tous les domaines de la vie sociale (éducation, formation, travail, loisirs et culture) nécessitent un grand développement des services d'assistance.

En France, en complément de personnel de soins très qualifiés, des emplois d'assistant ou d'auxiliaire de vie se sont développés. Une évaluation des établissements et de la qualité des prestations est obligatoire ; leur création est soumise à autorisation. Des guides et des recommandations ont été publiés (Ministère, Conseil National de l'Evaluation...).

En Italie, les structures d'assistance spécialisées soulignent le manque de personnel formé. Un réseau de service homogène se développe. Des structures publiques ou privées sont habilitées à fournir des services. L'intégration des handicapés dans la famille, l'école, le travail et la société en général, est favorisée par la définition de services standards, d'habilitations et de qualifications professionnelles.

En Espagne, les régions ont des références légales pour l'évaluation de la qualité de prestation des services sociaux, l'Etat établit un cadre global pour la qualité de ces prestations. Plusieurs institutions travaillent pour établir des modèles de gestion et des schémas d'évaluation. Les services doivent intégrer des critères de qualité.

En Hongrie, un programme Handicap 2007-2013 pose les principes d'auto-détermination, de soutien individuel et de réseaux de services. Le soutien apporté doit respecter leur autonomie.

Les politiques publiques imposent des exigences Qualité pour les services rendus et une évaluation des organismes. Revitalys développe un module de formation à la Qualité des services d'assistance aux handicapés.

► LES OBJECTIFS

- Adaptation du DVD VITALYS au secteur des services aux handicapés .
- Conception et expérimentation d'études de cas concrets à destination du personnel d'encadrement
- Conception d'une formation "Qualité des services aux handicapés" à destination des assistants ou auxiliaires.

A partir d'une analyse des référentiels d'emploi, de diplôme et de formation, des points communs sont dégagés en matière de compétences "Qualité".

Les pratiques professionnelles servent d'appui pour concevoir et expérimenter quelques séances d'apprentissage interactif.

Les partenaires, organismes de services ou de formation, utilisent ReVitalys dans la professionnalisation des structures et du personnel : formation initiale et continue des assistants (auxiliaires) et des personnels d'encadrement.

La spécificité du DVD et didacticiel en ligne permet une autonomie individuelle, en groupes d'échanges. La diffusion prévue est institutionnelle, hors commercialisation et les droits sont libres pour les partenaires. Cela favorise la diffusion.

► RESULTATS et IMPACT

- Version espagnole et hongroise du DVD multimédia de formation des personnels d'encadrement "Vitalys : Qualité des services aux personnes "
- DVD multimédia de formation des personnels d'encadrement "ReVitalys " adapté au secteur du handicap
- DVD multimédia de formation "Qualité des services aux handicapés" des assistants ou auxiliaires (4 langues FR, IT, ES et HU)
- Mise en ligne de cette formation sur les sites WEB des 4 partenaires

Ces productions seront la propriété des partenaires .Ils les utiliseront pour la formation initiale et continue des personnels d'assistance aux handicapés



Éducation et culture
Éducation et formation tout au long de la vie
LEONARDO DA VINCI

Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Learning Boussole Égalité des Chances dans l'Entreprise »

Thématique(s) : Produire des outils pédagogiques ; Apprentissage entre pairs ; Questions liées aux spécificités de chaque sexe, égalité des chances

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises ; Information, documentation ; Informatique, multimédia, micro-électronique

Domaine(s) d'apprentissage : Tous / autres domaines d'apprentissage

PROJET Boussole Eg@lité

Contrat n° LLP-LdV-TOI-
2008-FR-117037

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : AGEFOS
PME ILE DE FRANCE

Durée :
18 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/03/2010

Budget total du projet :
300 000 €

**Subvention maxi
accordée :**
225 000 €

Nombre de partenaires : 5
Partenaires : CEEFIA (FR);
CHAMBRE DE COMMERCE DE
DOBRICH (BG); CENTRE
RESSOURCES D'INITIATIVES
POUR L'AUTOEMPLOI SL (ES);
ANTARES (IT);

CONTACT :

**Madame VERONIQUE
TEXIER**

Responsable de projet

AGEFOS PME ILE DE FRANCE
11 rue Héléne
75017 PARIS

Tél. : 01 40 08 16 14

Fax :

Courriel : vtexier@agefos-
pme.com

DESCRIPTION DU PROJET

► **LE CONTEXTE**

Les entreprises sont confrontées à la suite du choc démographique à une pénurie de main d'œuvre qualifiée avec le départ à la retraite de la génération du baby boom. Les TPE/PME sont ainsi en concurrence avec les grandes entreprises pour attirer des candidats à potentiel. De plus, la mobilité des travailleurs au niveau européen exige aussi une prise en compte des richesses culturelles de tous. Elles ont donc à se montrer attractives dans la gestion des ressources humaines et la prise en compte de l'Égalité des chances et de la diversité devient un atout et un moyen pour les TPE/PME de relever ces défis. Cependant, les responsables et personnels des TPE/PME nécessitent d'être formés sur les enjeux et les modalités de prise en compte de l'égalité dans l'entreprise.

L'égalité des chances entre les hommes et les femmes est une priorité initiée par l'EU relayée par les états membres au travers des orientations stratégiques inscrites dans la mise en œuvre des fonds structurels européens. Cette priorité est réaffirmée dans une communication de la CE en date du 18 juillet 2007. Ces directives ont été relayées dans les états membres du partenariat par des lois en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Cependant, la réalité dans les entreprises n'est pas au rendez vous des attentes en matière d'égalité des chances entre les hommes et les femmes et de gestion de la diversité culturelle.

La question de l'Égalité des Chances a été largement traitée ces dernières années au plan européen; plans Égalité professionnelle dans les entreprises, programmes de formation en direction des femmes... sans qu'au niveau des TPE/PME on sente un réel changement.

Nous proposons donc ici, avec la méthodologie innovante Learning Boussole adaptée aux responsables de TPE/PME, utiliser l'approche Égalité des chances pour résoudre des problèmes de gestion des ressources humaines: recrutement (rémunération, affectation emploi), formation, gestion de carrière (promotion, passage à la fonction cadre), aménagement des temps de vie.

► **LES OBJECTIFS**

- Transférer la méthodologie de formation Learning Boussole à la thématique de l'Égalité des chances dans les PME.
- Impliquer de façon plus active dans la production du projet, des parties prenantes de l'entreprise sur cette thématique de l'Égalité des chances .
- Concevoir un dispositif de sensibilisation – information – formation en ligne sur l'Égalité des chances à partir de cas concrets d'entreprises.

► **RESULTATS et IMPACT**

- La plate-forme de formation en ligne boussole ég@lité a une architecture pédagogique et technique basée sur 4 dimensions qui compose une cartographie des problématiques de l'entrepreneur européen sur la gestion de la diversité et l'égalité des chances. Cette plate-forme est une réponse formation pour faciliter la compréhension des enjeux de l'égalité des chances et de la gestion de la discrimination dans les TPE/PME.

- Le site internet du projet boussole ég@lité a la sa structure suivante :

Zone publique : elle contiendra une description des buts, des objectifs et des résultats du projet prévu, ainsi qu'une description des partenaires et des liens à leurs sites web. Il contiendra aussi un calendrier de l'actualité du projet se composant d'un résumé de chaque évènement, les photos des réunions, des villes dans lesquelles elles ont eu lieu ainsi que la possibilité de consulter les documents.

Zone privée (Intranet) : seuls les partenaires auront accès à cette partie, ce sera un système de recueil d'information et de données sur les ressources humaine et financière impliquées, les activités et les agendas prévus pour les actes du projet ce qui constituera une plate-forme de collaboration utile dans la création d'une communauté virtuelle afin de faciliter le flux d'information. L'intranet contiendra aussi un système d'évaluation en ligne des activités et de leurs résultats, des informations sur l'organisation et des échanges entre participants dans les activités de transfert.



Éducation et culture
Éducation et formation tout au long de la vie
LEONARDO DA VINCI

Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« EURO TRANS LOG »

Thématique(s) : Test et application des approches européennes communes de l'EPF ; Coopération dans le domaine des instruments de la transparence dans l'EPF (ECVET, EQF, Europass) ; Développement de contenus ou concepts de formation communs

Secteur(s) d'activité : Transport, logistique, automobile

Domaine(s) d'apprentissage : Tous / autres domaines d'apprentissage

PROJET EURO TRANS LOG

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117038

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : AFT
(Association pour le développement de la Formation dans les Transports)

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
399 999 €

Subvention maxi accordée :
299 465 €

Nombre de partenaires : 11
Partenaires : CIEP (FR); LE FOREM (BE); DEKRA Akademie GmbH (DE); Ministerio de Educacion y Ciencia (MEC) (ES); UGT Federacion Regional de Transportes y Comunicaciones (ES); Skills for Logistics (UK); FTA (UK); NIVE (HU); Collège Economique 'ION GHICA' (RO); ITALCONTAINER SPA (IT);

CONTACT :

**Monsieur Jean-André
LASSERRE**
Directeur-Adjoint de l'I.P.T.L.

AFT
IPTL / Département des Etudes et Recherches B.P. 70005 - Monchy Saint Eloi
60293 RANTIGNY CEDEX

Tél. : 03 44 66 37 88
Fax : 03 44 66 37 60
Courriel : vbussat@aft-iftim.com

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

Dans un contexte de dialogue professionnel continu entre les différents acteurs du domaine de la logistique du transport, le projet EURO TRANS LOG est en mesure de fournir les bases d'une plate-forme européenne commune de qualification. Ce résultat peut être traduit immédiatement en termes d'efficacité professionnelle pour des interlocuteurs travaillant sur des principes et méthodes professionnels communs.

L'interconnexion des économies européennes, les spécialisations nationales ou régionales, l'amélioration des voies de circulation au sens large, l'apport des nouvelles technologies ou encore la recherche de l'efficacité se sont traduits par des pratiques et problématiques très semblables dans l'espace européen. L'émergence de groupes européens se caractérise par un fort mouvement de concentration qui aboutit à la généralisation d'entreprises qui ont la taille requise pour embaucher au niveau 5 CEC.

Les qualifications existantes sont disparates et les formations existantes sont de conception ancienne. Le cas de la France est représentatif de ce constat avec un diplôme, le BTS Transport, créé il y a une vingtaine d'années, non actualisé depuis, et pour lequel les Commissions Consultatives Professionnelles (CPC) ont ordonné une refonte. Les CPC appuient leur demande sur une évaluation réalisée pour le compte de l'Education Nationale par le cabinet CG Conseil, et qui souligne fin 2005 l'évolution des besoins en compétences dans un secteur très professionnalisé depuis les années 2000. L'Allemagne prépare la rénovation de ces formations, dans le cadre du partenariat franco allemand, l'objectif du projet est d'intégrer ces travaux dans le cadre commun. Le Royaume Uni comme l'Espagne sont également dans une période de réflexion sur les portefeuilles de compétences à développer sur ce domaine.

► LES OBJECTIFS

Le projet EURO TRANS LOG répond aux objectifs généraux du programme en transférant une démarche méthodologique innovante au secteur du transport et de la logistique où les fonctions d'exploitation/organisation ne sont pas suffisamment prises en compte. Le projet vise à améliorer cette situation.

Sur un plan opérationnel, les principaux résultats attendus du projet sont les suivants : profil professionnel commun ; référentiel européen de certification au niveau V du CEC ; modules de formation permettant la mise en œuvre des ECVET ; définition des principes de fonctionnement d'un réseau permettant la mobilité des apprenants dans le cadre de leur formation.

Qualité et accroissement de la mobilité figurent parmi les préoccupations majeures du projet. La consultation prévue de tous les types de partenaires (entreprises, syndicat, organisations professionnelles) garantit une transparence et une reconnaissance des qualifications et compétences au niveau des pays participants.

► RESULTATS et IMPACT

Le projet comportera une description des étapes de la certification au regard des acquis d'apprentissage, des correspondances entre le CEC - et plus particulièrement le niveau V du CEC -, et les certifications nationales existantes, une organisation des certifications en accord avec les principes d'ECVET, et la conception de programmes de formation.

Ceux-ci se matérialiseront par :

- un référentiel de certification commun en accord avec les principes du CEC ;
- des modules communs de formation valorisés par des points de crédits ECVET ;
- la constitution d'un réseau d'opérateurs de formation et d'entreprises ;
- une mobilité accrue en cours de cursus de formation à partir de 2011



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Construire un modèle européen pour l'évaluation des savoirs de base »

Thématique(s) : Développement de sessions de formation ; Intégration/exclusion sociale ; Produire des outils pédagogiques

Secteur(s) d'activité : Action sociale (dont logement) insertion, orientation ; Services aux personnes, emplois de proximité

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET MODEVAL2

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117044
Année de sélection : 2008

Porteur du projet : AGORA

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
337 500 €

**Subvention maxi
accordée :**
243 000 €

Nombre de partenaires : 10
Partenaires : Thüringer Volkshochschulverband e.V. (DE); Taleinstituttet, Region Nordjylland, Denmark (DK); Universidad de Barcelona (ES); AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME (FR); Institut de Psychologie, Université Lumière Lyon 2 (FR); University of the Aegean (GR); Hungarian Radio (HU); UNIVERSITE DE KAPOSVAR (HU); Malta College of Arts, Science and Technology (MT);

CONTACT :

**Monsieur FRANCIS
LAVEAUX**
Responsable projets
européens

AGORA
2A BOULEVARD FRANCHET
D'ESPEREY
56100 LORIENT

Tél. : 02 97 21 85 61
Fax : 02 97 21 85 61
Courriel :
kfinta@agoraservices.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► **LE CONTEXTE**

L'Union européenne, l'OCDE, l'Unesco et la plupart des pays essayent de définir le socle de compétences requis pour garantir à chaque personne les conditions qui sont favorables à son épanouissement personnel, à une citoyenneté active, à l'intégration sociale et culturelle aussi bien qu'à son insertion professionnelle. Le développement de ces compétences est lié étroitement à la mobilisation d'aptitudes comme la motivation, l'engagement, la confiance en soi, l'ouverture aux autres et l'autonomie. Dans ce contexte, les citoyens font face à des changements majeurs dans les façons d'accéder à la connaissance par l'émergence d'une nouvelle culture de l'apprentissage : des projets d'apprentissage tout au long de la vie fondés sur des activités dans les établissements d'éducation et de formation (la formation formelle) mais aussi à travers toutes les possibilités de la vie quotidienne, au travail, dans les lieux de la coopération sociale et de la vie culturelle (formation informelle). Le terme illettrisme décrit la situation de personnes de plus de 16 ans qui bien qu'elles aient fréquenté l'école ne peuvent pas lire et comprendre un texte qui concerne leur situation de vie quotidienne et/ou sont incapables d'écrire dans le but de communiquer une information simple. Les difficultés de lecture et d'écriture sont parfois combinées à différents degrés à une maîtrise insuffisante d'autres compétences de base telles que la communication orale, le raisonnement logique, la compréhension et l'utilisation des nombres et des opérations arithmétiques, l'orientation spatiale et temporelle. En dépit de ces insuffisances, les personnes confrontées à l'illettrisme ont acquis de l'expérience, une culture et un capital de compétences qui sont fondés peu ou pas du tout sur la capacité à lire et à écrire. Il n'existe pas de réel échange intra communautaire sur les évaluations des bas niveaux de compétence chez les adultes. Les responsables nationaux pour évaluer l'ampleur des problèmes liés à la non maîtrise des compétences de base sont réduits à utiliser les opérations d'évaluation de l'OCDE qui sont construites en grande partie suivant des conceptions non européennes de l'éducation et de la formation des adultes et qui abordent essentiellement l'adulte comme un agent économique

► **LES OBJECTIFS**

L'évaluation doit permettre de repérer les personnes en difficulté avec l'écrit et d'établir des profils au niveau global. Dans les pratiques d'évaluation pour les raisons que nous venons de voir il faut aussi éviter les connotations scolaires. La convergence des méthodes et des instruments devrait permettre une meilleure comparabilité des évaluations réalisées avec les différents publics ou populations. La méthodologie utilisée tiendra compte du fait que l'illettrisme est un phénomène complexe et multidimensionnel qui peut seulement être compris en liant les approches qualitatives et quantitatives. Les publics-cibles visés par ce transfert sont les formateurs d'adultes, les décideurs dans le secteur de la formation aux savoirs de base, des personnes travaillant dans des structures prenant en charge l'organisation d'enquête à large échelle, que ce soit au niveau national ou transnational, des décideurs politiques. L'appropriation du concept Modeval d'évaluation par les publics-cibles visés permettra d'une part un meilleur traitement de l'information qui concerne les publics finaux, les personnes en situation d'illettrisme et de besoins de savoirs de base, et d'autre part une évaluation plus fine au niveau du terrain et la création de parcours de formation plus adaptés pour les personnes en situation de besoin de savoirs de base. Un impact important est le renforcement du concept du tandem apprenant (apprenant et formateur) dans une logique de participation active de l'apprenant à son propre devenir et du partage des expériences par le formateur et l'apprenant. Les publics cibles visés à court terme et à long terme sont les mêmes sauf que à long terme il pourra y avoir un impact sur le niveau de décision politique européen et national à travers le développement du réseau Modeval post projet.

► RESULTATS et IMPACT

Formalisation de 2 produits issus de Modeval1, construction de séquences d'apprentissage selon un référentiel commun adaptable aux différents publics (formateurs d'adultes, décideurs, responsables de structures de formation, chercheurs dans le domaine de l'andragogie, statisticiens, personnes mettant en œuvre des enquêtes statistiques sur la mesure de l'illettrisme)

Mise en œuvre de formations tests/ participation à des événements éducatifs nationaux et transnationaux. Edition des productions, réunions transnationales

Publication d'un ouvrage de référence facile d'usage et d'une collection des pratiques transférables et utilisables en formation ainsi que la mise au point d'une formation interactive à l'utilisation pour des formateurs d'adultes ; Colloque de diffusion et de valorisation. Exploitation de la formation à l'issue du projet à travers le développement d'un réseau européen. Les résultats seront utilisés par les partenaires pour intégrer en partie dans l'enseignement supérieur (formation des enseignants)

Les produits seront réalisés en anglais et traduits vers les autres langues du partenariat, les marchés futurs seront repérés et en parallèle au projet une étude de faisabilité sera réalisée par Agora.

Au niveau sectoriel la diversité sectorielle du partenariat Modeval est une garantie des transferts pouvant se réaliser entre les secteurs formels, non formels et même informels de l'éducation des adultes dans sa dimension évaluation. D'autre part la co-construction transnationale autorise des transferts et des adaptations dans les différents pays du partenariat et au-delà à travers le développement du réseau après la fin du financement du projet.



« Diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Economique »

Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

Thématique(s) : Qualification des enseignants et formateurs EFP ; Soutien pour les apprenants moins avantagés ; Intégration dans l'EFP des compétences nécessaires sur le marché du travail

Secteur(s) d'activité : Transversal entreprises

Domaine(s) d'apprentissage : Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET DCSTE

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117046

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : ArCnam Pays de la Loire

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
350 802 €

Subvention maxi accordée :
231 802 €

Nombre de partenaires : 8
Partenaires : Ingeniería e Integración Avanzadas, S.A (ES); CENECO Belgium (BE); Radio Sans Frontière (FR); ORYON (FR); Observatoire Economique, Social et Territorial de la Vendée (FR); (OBRA SOCIAL) Unicaja (ES); Centro de Formação Profissional da Indústria Metalúrgica e Metalomecânica (PT);

CONTACT :

Madame Marie-Laurence INCHAUSPE
Directrice Développement et Stratégie des Territoires

ArCnam Pays de la Loire
25 Boulevard Guy Mollet BP 31115
44311 NANTES cedex 3

Tél. : 02 40 16 10 01
Fax : 02 40 16 10 64
Courriel :
ml.inchauspe@cnam-paysdelaloire.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

L'Arcnam Pays de la Loire est administrée par une Assemblée générale (124 membres) et un conseil d'administration de 23 membres, composé de membres de droit et de membres élus.

> Siègent de droit au conseil d'administration : Région des Pays de la Loire (2), le Cnam national(1) et le Rectorat de l'Académie de Nantes (1)

> Les principaux acteurs institutionnels et socio-économiques de la région font partie des instances de gouvernance du Cnam Pays de la Loire. Ils participent ainsi à la définition des orientations stratégiques du Cnam Pays de la Loire et au contrôle de son action.

Cette forte représentativité des acteurs institutionnels et socio-économiques légitime l'action du CNAM au service de l'intérêt général, au-delà des intérêts particuliers de la structure. C'est aussi l'assurance d'une inscription de l'action dans des logiques partenariales très fortes.

Chacun des centres du Cnam Pays de la Loire a un Conseil d'orientation et de perfectionnement, composé de chefs d'entreprises, de syndicats professionnels, de représentants de la société civile... Cette entité a pour mission d'alimenter la réflexion des centres sur leur développement et leurs projets. Celui du Cnam Vendée est à l'initiative de ce projet. Ses membres se feront le relais du projet auprès de l'Assemblée générale et du CA du Cnam Pays de la Loire.

Quelques chiffres représentatifs de notre action en Pays de la Loire

- 5.000 personnes (employés, techniciens, cadres et dirigeants) formées chaque année
- plus de 600 entreprises de la région ont choisi le Cnam comme partenaire pour la formation de leurs collaborateurs
- 7 implantations géographiques, 12 instituts ou cycles de formation spécialisés, un service d'accompagnement des parcours (orientation, bilan de compétences, VAE,...),
- 1.000 intervenants, professionnels et universitaires,
- 300 modules de formation,
- Un partenariat avec les entreprises et administrations régionales et nationales, dans le cadre d'études ou de projets d'évolution et de changement (plus de 350 « chantiers » menés par an).
- 70 opérations par an (conférences, expositions, colloques, Cafés des techniques, événements,...) touchant plus de 6000 personnes
- la coordination de 300 partenaires régionaux (universités, grandes écoles, musées, entreprises,...) dans le cadre d'un événement national : la Fête de la science
- Un budget annuel de plus de 13 M€

► LES OBJECTIFS

Le projet DCSTE vise tout particulièrement à :

- transférer des expériences réalisées d'un type de public à un autre (grand public versus publics d'entreprise), d'un usage à un autre (média information versus média pédagogique), d'une modalité de mise en oeuvre à une autre (rencontre-débat scientifique dans un lieu non dédié versus dialogue thématique sur les sites de travail), d'une "habitude à une autre (pratiques d'élargissement culturel sur les temps de loisir versus participation à des actions proposées sur les temps et lieux de travail),...

- créer des outils de médiation innovants à partir de ces expériences réalisées ou enrichies (par le croisement des partenariats)

- vulgariser des données expertes dans le domaine de l'économie et de la protection sociale

- sensibiliser les salariés à un champ de connaissance mal maîtrisé
- fournir aux acteurs de l'entreprise impliqués dans ce projet un dispositif pédagogique-culturel complet et facilement appropriable
- favoriser des modes d'animation simples et ludiques pour faire vivre ces initiatives, au contact direct des salariés, sur les lieux d'activité
- valider le caractère directement opérationnel des actions proposées et l'adéquation aux problématiques identifiées dès la conception du projet
- mettre en œuvre les moyens d'une observation directe des résultats et des usages
- imaginer les modes de capitalisation et de partage de ces bonnes pratiques
- développer, à la suite de la phase de mise en pratique initiale et des nécessaires ajustements, un programme d'actions reproductible (outils numériques, exposition, Café de l'économie, reportages radio et MIC) et packagé
- engager un processus d'information élargi via nos partenaires locaux et européens auprès des relais, et des réseaux d'entreprises des différents territoires concernés
- conduire une campagne de dissémination et de déploiement des produits conçus

A noter, qu'à ce jour peu de choses ont été engagées dans ce domaine de la vulgarisation économique et de la protection sociale (expositions sur des secteurs d'activité limités, création de spectacles vivants généralement peu contextualisés, conférences classiques,...), et plus encore au sein des entreprises. Or, les rapides avancées scientifiques et techniques de ce champ ne sont pas sans susciter de nouvelles questions. Questions de compréhension, problèmes de maîtrise pratique, de retombées sociales et sociétales, difficultés d'adaptation culturelle, modifications des conceptions individuelles et/ou collectives,... Or pour que chacun tire le meilleur parti de ces innovations et que ces évolutions soient vraiment au service de chacun, il est nécessaire qu'il existe des temps de dialogue et de partage sur ces processus à l'œuvre entre les experts, détenteurs de la connaissance et les "destinataires" finaux. Ce projet vise à engager des actes formatifs afin que tous puissent, autant que possible, évaluer les possibilités, comprendre les impacts sur les modalités de développement des entreprises, débattre de l'utilité sociale et humaine de ces fonctionnements économiques systémiques et de leurs mutations en cours, à venir, notamment en matière de protection sociale.

► RESULTATS et IMPACT

La combinatoire (articulation de plusieurs types d'outils: Internet, radio, expo, Cafés,...) utilisée vise à créer une dynamique complète propice à la mobilisation des salariés sur un temps fort dédié, mais aussi à prolonger l'action dans le temps, en lui donnant les moyens de s'interroger sur son propre cas.

Ces différentes modalités sont tout autant de moyens d'aller "chercher" chacun sur son terrain : faculté d'auto-apprentissage, intérêt pour le débat, pratiques d'écoute média,... Il s'agit d'éviter la fragmentation et de mettre en œuvre un dispositif "au plus près", à l'échelle qui concerne très directement les publics visés (ce qui peut aller jusqu'au conseil), tout en proposant des contenus qui soient susceptibles d'élargir les horizons.

Raison, modes de représentation et résonance avec les expériences vécues par chacun constituent les trois piliers de notre approche.

Dans les applications remarquées par nos partenaires espagnols, le caractère très visuel et empirique de la démonstration fut apprécié. En effet, il augurait bien de la transférabilité du procédé. Reproduire des schémas représentant la contribution de chaque salarié à la valeur du produit (quelque soit celui-ci) est un type de transfert particulièrement facile à mettre en œuvre.

Le recours à l'internet pour éduquer un public aux sciences économiques est un dispositif facilement reproductible. Si les espagnols l'ont déployé en direction d'un vaste public, il semble d'autant plus facile de réduire la cible à des salariés d'entreprise dans un contexte de formation tout au long de la vie.



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« L'e-portfolio pour l'insertion par les compétences et les aptitudes »

Thématique(s) : Intégration dans l'EFP des compétences nécessaires sur le marché du travail ; Renforcer les liens entre l'enseignement et la vie active ; Nouvelles technologies, TIC

Secteur(s) d'activité : Action sociale (dont logement) insertion, orientation ; Informatique, multimédia, micro-électronique

Domaine(s) d'apprentissage : Tous / autres domaines d'apprentissage

PROJET EPICEA

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117047

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : GRETA du Velay

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
207 690 €

Subvention maxi accordée :
155 766 €

Nombre de partenaires : 4

Partenaires : Junta de Extremadura- Dirección General de Telecomunicaciones y Sociedad de la Información (ES); Európai Kollégium Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság (HU); Association de Formation du Massif Central (FR);

CONTACT :

Monsieur Pierre Carrolaggi
Responsable de formation

GRETA du Velay
2 rue du docteur Durand - BP 120
43003 Le Puy-en-Velay Cedex

Tél. : 04 71 09 80 20

Fax : 04 71 09 80 38

Courriel :
d.aboulin@velay.greta.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► **LE CONTEXTE**

EPICEA part du constat que l'e-portfolio est peu développé en Europe, en dehors de quelques applications restreintes, essentiellement dans les champs scolaires et universitaires.

Cette faible diffusion s'explique par une méconnaissance de l'environnement socio-économique, par un manque de modèles qui parlent aux réalisateurs potentiels et par un manque de ressources et d'outils que les professionnels de la formation et de l'insertion peuvent utiliser pour accompagner la mise en œuvre.

L'intérêt de l'e-portfolio dans les processus d'insertion sociale et professionnelle est multiple. Il est centré sur la personne et reste sous sa responsabilité. Le travail sur les compétences et leur expression permet de prendre conscience de leur existence. Il familiarise dans l'action à l'utilisation des techniques d'information et de communication avec des résultats directement visibles. Enfin, il est en soi une réalisation positive qui prouve des compétences et qui renforce le sentiment d'efficacité personnelle et crée une motivation pour le travail.

EPICEA transfère la méthode et les résultats obtenus dans un projet Equal soutenu par le Fonds social européen en France vers la Hongrie et l'Espagne, en Extremadura.

► **LES OBJECTIFS**

EPICEA développe le concept et la création d'e-portfolios considérés comme un moyen de développer des aptitudes de la société de l'information, d'identifier et de valoriser des compétences acquises dans des contextes de formation informels et non formels (loisirs, vie familiale et associative) et de faciliter les alternances entre les différentes phases de la vie (formation et entreprise, professionnelle et extraprofessionnelle) des Européens.

EPICEA se déploie en France, en Hongrie (notamment pour faciliter la gestion de l'alternance) et en Espagne, principalement au bénéfice de l'insertion sociale et professionnelle dans le réseau des téléc centres d'Extremadura.

Pour cela EPICEA met en œuvre des actions de :

- sensibilisation de l'environnement (organisation de conférences et de micro-événements au plus près des besoins d'information) ;
- formation des intermédiaires (animateurs, formateurs, tuteurs) ;
- création d'exemples qui puissent jouer un rôle de modèle ;
- engagement dans la démarche et réalisation d'e-portfolios ;
- création de centres de ressources en ligne pour capitaliser des outils pédagogiques et techniques, des modèles, et des retours d'expérience.

► **RESULTATS et IMPACT**

Des modules de formation en langue espagnole et en hongrois seront élaborés, testés et mis en œuvre respectivement avec des animateurs de téléc centres et des médiateurs des dispositifs d'insertion et avec des formateurs et des tuteurs dans les dispositifs d'alternance. Les ressources et les méthodes mises en œuvre sont réutilisables et transférables.

Des centres de ressources en ligne permettent d'accompagner et de développer des e-portfolios en castillan et en hongrois. Ils proposent notamment des ressources techniques et documentaires sous licence libre d'utilisation et d'adaptation, des argumentaires et des outils de communication ainsi que des exemples.

Les actions de diffusion et de communication complémentaires, continues et au plus près des besoins locaux, doivent permettre un développement progressif du concept et son appropriation par les différents niveaux de responsabilité en Extremadura et en Hongrie.



« PLASTIGREEN »

Leonardo da Vinci
Projet Transfert d'Innovation

Thématique(s) : Test et application des approches européennes communes de l'EPF ; Coopération dans le domaine des instruments de la transparence dans l'EPF (ECVET, EQF, Europass) ; Développement de contenus ou concepts de formation communs

Secteur(s) d'activité : Plasturgie

Domaine(s) d'apprentissage : Tous / autres domaines d'apprentissage

PROJET PLASTIGREEN

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117048

Année de sélection : 2008

Porteur du projet :
Fédération de la Plasturgie

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
377 079 €

Subvention maxi accordée :
260 000 €

Nombre de partenaires : 7
Partenaires : Aris
Formazione e Ricerca Società Cooperativa (IT);
Europäisches Bildungswerk für Beruf und Gesellschaft gGmbH (DE); European Plastics Converters - EuPC (BE); Zak?ad Doskonalenia Zawodowego (ZDZ) (PL); Federatie Nederlandse Rubber- en Kunststoffindustrie - NRK (NL); ANAIP (ES);

DESCRIPTION DU PROJET

► **LE CONTEXTE**

L'Europe est la deuxième zone mondiale de transformation des matières plastiques de base derrière les Etats-Unis. Elle compte plus de 40 000 entreprises (PME), et emploie plus d'1,7 million de salariés, dont 152000 en France. Cependant depuis quelques années, l'environnement européen de la plasturgie se caractérise par une montée en puissance de la concurrence internationale, directe de la part des pays émergents mais aussi indirecte du fait de la délocalisation des donneurs d'ordre importants. Très diversifiées en termes de marchés et de technologies, marquées par un positionnement de sous-traitant de différentes filières, les entreprises du secteur de la plasturgie doivent être en capacité de réagir et de se déployer sur de nouveaux marchés. Ce développement repose sur une adaptation continue des compétences, une innovation permanente et une démarche environnementale anticipatrice.

Le contexte économique et social de la plasturgie en Europe montre la nécessité de préparer les jeunes et les professionnels en exercice aux nouvelles qualifications indispensables à l'évolution du secteur, en matière de développement durable. Le positionnement dans ces filières d'emplois émergents constitue un enjeu majeur pour le maintien et le renouvellement des métiers de la plasturgie en Europe. Un des enjeux fondamentaux est de garantir le développement futur de cette filière en associant création de valeur économique, création d'emplois et amélioration de la compétitivité.

► **LES OBJECTIFS**

Le projet a un triple objectif :

- rendre lisibles et attractives de nouvelles qualifications liées à l'environnement, permettant de maintenir les salariés sur des postes réorganisés, grâce à des formations et certifications adaptées
- renforcer cette lisibilité et cette attractivité en créant une nouvelle certification reconnue au niveau européen. Les formations existantes seront adaptées aux niveaux européens de qualification professionnelle, ce qui va donc influencer directement les systèmes et pratiques de formation professionnelle de chaque pays. L'approche modulaire offre à chaque pays la possibilité d'adapter le dispositif (une certification commune européenne) à son système de formation national.
- comprendre, par la mise en pratique et l'expérimentation le futur système européen de capitalisation et de transfert des unités de crédits dans le contexte d'un nouveau cadre européen de certification, pour des métiers liés à l'environnement et à la plasturgie.

Le projet contribuera aussi véritablement au processus de modernisation du système de formation professionnelle européen. La création de modules de formation pour faciliter la mise en œuvre de programmes de formation dans les divers systèmes nationaux d'éducation et de formation est un des éléments clés de ce projet.

► **RESULTATS et IMPACT**

Les productions attendues dans le cadre du projet PLASTIGREEN sont :

- Un profil professionnel de nouvelles certifications dans le secteur de la plasturgie intégrant les problématiques de développement durable environnemental.
- Un référentiel de certification
- Un référentiel de formation et un guide d'accompagnement sur le dispositif modulaire européen
- Une méthodologie de mise à jour de la formation
- La création d'un réseau européen «écoles-entreprises»

Ces productions seront fournies en anglais, en français et certaines dans toutes les langues du partenariat. Elles seront accessibles sur le site Internet du projet.

CONTACT :

Madame Audrey NOBLE
Chargée de mission Europe

Fédération de la Plasturgie
65 rue de Prony
75854 Paris cedex 17

Tél. : 01 44 01 16 34
Fax : 01 44 01 16 55
Courriel : f.bonnet@fed-plasturgie.fr



Leonardo da Vinci Projet Transfert d'Innovation

« Identité : tuteur
Optimiser l'alternance en hôtellerie restauration : l'enjeu de la
valorisation du tuteur »

Thématique(s) : Mentorat ; Evaluation, certification, valorisation de l'apprentissage ; Apprentissage entre pairs

Secteur(s) d'activité : Tourisme, accueil, hôtellerie – restauration

Domaine(s) d'apprentissage : Apprentissage, Enseignement initial professionnel ; Formation des adultes (dont salariés et jeunes adultes)

PROJET Identité : tuteur

Contrat n° LLP-LdV-TOI-2008-FR-117053

Année de sélection : 2008

Porteur du projet : INFREP

Durée :
24 mois

Début du projet :
01/10/2008

Fin du projet :
30/09/2010

Budget total du projet :
362 731 €

**Subvention maxi
accordée :**
272 046 €

Nombre de partenaires : 7

Partenaires : Fédération Départementale de l'Industrie Hôtelière des Landes (FR); ARTHA s.r.l. (IT); Endurance, partners in hospitality (NL); Comité Central de Coordination de l'Apprentissage du BTP (FR); Institut für berufliche Aus- und Fortbildung gGmbH (DE); ASESORIA DECLERQ SL. ESTUDIOS EUROPEOS (ES);

CONTACT :

Madame Michèle DANGLA
Responsable d'agence

INFREP
122 rue du Général de Lobit
40000 MONT DE MARSAN

Tél. : 05 58 85 21 16
Fax : 05 58 06 26 73
Courriel :
ccabrol.infrep40@club-
internet.fr

DESCRIPTION DU PROJET

► LE CONTEXTE

L'hôtellerie restauration est un secteur dynamique en proie à des difficultés récurrentes au niveau européen. Ce secteur est créateur d'emploi avec de forts besoins de main d'œuvre mais rencontre des difficultés pour le maintien dans l'emploi. Ces difficultés s'expliquent par différents facteurs, tel que le déficit d'image de ces activités, des conditions de travail difficiles, ou encore le fait qu'un travail dans ce secteur relève souvent plus d'une nécessité que d'une opportunité que d'un véritable choix.

Outre des difficultés communes, les hôteliers et restaurateurs européens partagent des conditions de travail très similaires : au-delà de la gastronomie et des standards locaux, ce secteur est particulièrement transversal, très peu soumis à des caractéristiques nationales.

Le tutorat y demeure souvent perçu comme consommateur de temps et non comme un investissement ; plus vécu par le tuteur comme une « punition » que comme une marque de confiance. Ainsi, malgré une importante ressource documentaire pour aider les tuteurs, ces outils ne peuvent être optimisés dans ce secteur car les conditions ne sont pas réunies en amont pour permettre une alternance de qualité. Seul, non reconnu, le tuteur, aussi motivé et compétent soit-il, ne pourra pas contribuer pleinement à la réussite de la formation, ce qui pénalise aussi bien le stagiaire que l'entreprise.

► LES OBJECTIFS

Notre objectif n'est pas d'outiller, de créer un énième guide mais de focaliser sur l'enjeu identitaire du tuteur, et les conditions de son expression en intégrant les spécificités de l'hôtellerie restauration tout au long de la démarche. Notre projet se propose donc de permettre une véritable reconnaissance du rôle du tuteur dans ce secteur. Cette reconnaissance passe d'abord par une connaissance, d'où la nécessité d'un référentiel des activités et tâches du tuteur commun aux différents pays partenaires. Mais il s'agit également de sensibiliser les hôtels et les restaurants à l'importance de cette fonction et de les aider à identifier et à mettre en place les conditions nécessaires afin d'optimiser les dispositifs d'alternance. La finalité du projet est de mieux positionner le tutorat dans le processus de la formation professionnelle et de mobiliser d'avantage les tuteurs d'entreprise pour toute action qui contribue à l'amélioration des formations professionnelles du secteur de l'hôtellerie restauration.

► RESULTATS et IMPACT

La connaissance du tuteur s'organise par la définition d'un profil professionnel puis par l'élaboration du référentiel selon la méthodologie utilisée dans le projet Copilote. Un support de communication issu du référentiel sera proposé, testé, évalué, par les professionnels du secteur afin de valoriser et promouvoir la fonction tutorale. La formalisation des conditions d'une alternance réussie passe nécessairement par l'identification des freins à lever pour y parvenir. Nous pourrions proposer des outils adaptés et spécifiques, déclinés sous le titre « Investir dans le tuteur » qui guideront les entreprises vers des pistes, des points de vigilance, des conseils, des techniques, permettant de garantir les conditions de l'alternance et qui les sensibiliseront à l'enjeu que représente pour elles le tuteur, afin qu'elles puissent se mobiliser sur cette question. Nous proposerons ainsi une stratégie de valorisation du tuteur : « Hôtels, restaurants, s'investir dans l'alternance » fondée sur la reconnaissance du rôle du tuteur et la mise en place des conditions optimales pour l'alternance.